

La représentation des propriétaires forestiers

par Guy LEFER

Le rôle de la forêt est extrêmement important pour notre vie et notre avenir particulièrement dans les trois fonctions qu'a bien pris en compte la dernière loi d'orientation forestière : fonction économique (production, emplois, construction ...), fonction écologique (hydrologie, érosion, effluents, faune, flore ...), fonction sociale (loisirs, chasse, randonnées, champignons, air pur ...).

Les propriétaires forestiers sont les premiers concernés et spécialement dans nos régions méditerranéennes pour ces deux dernières fonctions nouvellement reconnues.

Les rapports entre les différents responsables sont fondamentaux compte tenu de l'aménagement du territoire et des problèmes d'environnement. Ils ont lieu à trois niveaux :

Pouvoirs publics français et européens

Paris. C'est là que s'élaborent les grandes décisions d'avenir. En principe, nous laissons à nos instances nationales syndicales et Centre régional de la propriété forestière (C.R.P.F.) le soin d'y intervenir, d'autant que les rapports directs avec Bruxelles, bien que bons, sont délicats à manipuler avec le Ministère. Nous nous réservons toutefois, en accord avec Paris, la possibilité locale d'intervention au sommet dans le cadre de notre spécificité méditerranéenne, objet actuel d'une profonde réflexion.

Régions. Elles ont de plus en plus d'importance, concernées par les problèmes de sécurité et d'aménagement du territoire ainsi que par leur incidence financière. Conscients des enjeux, elles ont tendance à prendre en compte l'impact de la forêt. Etant donnée la présence régionale des C.R.P.F., la Région est un lieu principal de rencontre.

Départements. Nos interlocuteurs courants y sont les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt avec les services desquelles les rapports sont bons. Malheureusement la forêt n'y est pas le souci principal. Elles servent surtout de relais et principalement sur le plan des subventions.

N'oublions pas les commissions préfectorales (sites, CDOA, fonciers ...) auxquelles nous participons. Nous y coopérons activement et soulignons notre présence en faisant entendre notre voix.

Les élus

Il s'agit, là encore, de sensibiliser les différents élus, les parlementaires dont nous avons besoin pour des interventions de tous ordres ainsi que les conseillers généraux compte tenu de l'importance des Conseils généraux dans notre financement.

En ce qui concerne les élus locaux, municipaux et de communautés, presque tout est à faire car rares sont leurs préoccupations forestières en raison du nombre considérable des décisions urgentes et visibles à prendre. Ce devrait être un des points principaux de nos actions.

Guy LEFER
Union
des propriétaires
forestiers
de la Drôme

Structures professionnelles

Nous retrouvons l'action bien connue de nos Syndicats et Unions ainsi que de nos C.R.P.F. Leur tâche n'est pas facile, surtout à cause de la faible mobilisation des propriétaires dispersés et du peu de bénévoles. Il est fondamental que l'intérêt pour nos forêts croisse énormément et que nous en soyons conscients.

Il existe, bien entendu, à côté, d'autres structures auxquelles nous participons : chambres d'agriculture, associations de chasseurs, coopératives, associations diverses (tourisme, écologie, ...). Notre participation y est active, mais, là encore, nous butons sur le problème de la représentation. Ce sont toujours les mêmes bénévoles débordés.

En fait, compte tenu de l'ampleur de la tâche, nos moyens sont faibles et pourtant, ils existent. Nous avons un très gros effort à fournir pour développer nos opportunités d'interventions insuffisamment utilisées.

G.L.